



Intitulé du projet	Favoriser l'éducation inclusive pour une meilleure égalité des chances
Programme Axe / OS / Priorité	<ul style="list-style-type: none">• Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 de l'Île-de-France et du bassin de la Seine• Axe prioritaire n° 5 – Investir dans l'éducation et adapter les compétences• OS N°7 – Diminuer le nombre des sorties sans qualification des jeunes de moins de 25 ans de formation initiale en particulier dans les zones les plus touchées.
Coût total du projet et montant conventionné (ou retenu post CSF si projet terminé)	Part contribution européenne : 632 727.22 € Total CTE : 1 561 395,66 € Taux de cofinancement : 40%
Période de réalisation	Du 01/07/2021 au 31/12/2022
Territoire/ Lieu de réalisation	Le projet Mentor et Moi se réalise sur le territoire des Yvelines car le public cible du projet est constitué des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental des Yvelines. Les mentors se déplacent sur le lieu de vie des jeunes mentorés pour la réalisation de séances de mentorat.
Contexte	<p>Le Conseil départemental des Yvelines, en tant que chef de file des solidarités sur son territoire, s'engage dans une stratégie volontaire de lutte contre les inégalités. Afin de prévenir les situations d'errances des enfants, qui lui sont confiés, le Département se mobilise autour de deux axes prioritaires : l'éducation et l'insertion.</p> <p>La crise sanitaire a placé les systèmes sociaux et de soins sous tension, ce qui a engendré une augmentation du nombre de signalements et de décisions de placements en urgence des enfants et des jeunes, ainsi que l'aggravation des difficultés sociales et des inégalités.</p> <p>Dans ce contexte, le risque de décrochage scolaire s'est vu s'accroître. En 2012, on estimait son coût, pour une personne, tout au long de la vie, à 230 000 euros. Les jeunes ayant décroché ont deux fois plus de risques d'être sans emploi que ceux étant diplômés (CAP, BAC). Prévenir les situations de ruptures constitue donc un moyen de prévenir les risques liés à la marginalisation, la délinquance et la radicalisation.</p>

Public visé (profil des bénéficiaires)	Le public visé dans le cadre de ce projet est constitué de jeunes yvelinois, de la primaire au lycée, confié à l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental des Yvelines. Ces jeunes, au regard de leur situation socioéconomique, sont davantage exposés au risque de décrochage scolaire.
Objectifs	Le projet Mentor et Moi vise à lutter contre le décrochage scolaire et la réussite éducative des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental des Yvelines. Les objectifs recherchés sont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Diminuer le nombre de jeunes en risque de décrochage par le mentorat et l'éducation inclusive. 2. Augmenter le nombre de jeunes disposant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. 3. Lutter contre la précarité des étudiants, fragilisés par les confinements successifs.
Principales actions	Le projet comporte une seule action dédiée à l'accompagnement des jeunes Yvelinois confiés à l'aide sociale à l'enfance du Département afin de prévenir le décrochage scolaire. Cet accompagnement est assuré par des étudiants, recrutés et formés par le Département pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes de l'ASE. Le projet repose sur une collaboration étroite avec l'IFEP, partenaire de mise en œuvre du projet.
Résultats (nombre de bénéficiaires)	Le soutien des mentors pose le cadre d'un parcours de réussite pour les jeunes de l'ASE. Au total, 177 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du projet. Les résultats obtenus sont : <ul style="list-style-type: none"> • La diminution du nombre de jeunes en risque de décrochage. 100% des jeunes mentorés ont poursuivi leur scolarité. • L'augmentation du nombre de jeunes disposant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. • La lutte contre la précarité estudiantine.